**Le texte informatif-explicatif**

**Objectif**

-Découvrir les caractéristiques du texte informatif-explicatif

# I- Définition

-Le texte ***informatif*** sert à transmettre des renseignements. Il répond aux questions : *qui ? quoi ?*

*où ? quand ?*

-Il devient ***explicatif*** quand il vise à faire comprendre et répond aux questions : ***comment ? pourquoi ?***

# II- Supports

Le texte informatif se trouve dans les dictionnaires, les encyclopédies, les livres scolaires, les ouvrages scientifiques…

# III-Caractéristiques

A- Caractéristiques formelles

1- Le surtitre qui rattache l’article à une rubrique. 2- Le sous-titre. 3- La lettrine.

4- Le chapeau qui résume le contenu de l’article et pousse le lecteur à le lire. 5- La disposition en colonnes.

6- Le lexique expliqué.

1. La référence pour identifier l’émetteur, la source de l’article et sa date de publication.
2. L’illustration qui illustre le contenu et qui peut être légendée.
3. Les procédés typographiques : différents caractères (gras, italique, romain…) et tailles variées.

B- Caractéristiques textuelles

1- La ponctuation : les parenthèses explicatives, les deux points, les guillemets… 2- L’utilisation de la 3ème personne pour montrer l’objectivité de l’émetteur.

1. L’emploi d’un vocabulaire technique organisé en champs lexicaux.
2. Les tournures impersonnelles : il faut, il existe…
3. Le présent de l’indicatif à valeur atemporelle (ou intemporelle) pour exprimer des vérités scientifiques et des certitudes temporelles.
4. L’utilisation du registre courant.
5. Quelques figures de style comme la comparaison à valeur explicative, l’énumération, la métaphore…
6. Les connecteurs logiques (surtout de cause et de conséquence) et chronologiques (d’abord, ensuite, enfin…) pour organiser et enchaîner les informations.
7. Les indices spatiaux (à côté, à travers…) et temporels (jadis, avant, hier…) 10- Les noms propres, les chiffres, les dates, les symboles, les abréviations… 11- Les définitions pour exprimer les termes techniques.
8. Les phrases déclaratives.
9. Les prop. sub. relatives pour expliquer.